

03
2016

RÉPÈRES

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS EN ÎLE-DE-FRANCE

BILAN PLURIANNUEL (2009-2016) DE L'ÉCO-PRÊT LOGEMENT SOCIAL



Auteurs

Mission logement durable
et lutte contre
la précarité énergétique



DIRECTION RÉGIONALE
ET INTERDÉPARTEMENTALE
DE L'HÉBERGEMENT
ET DU LOGEMENT

L'essentiel :

90 bailleurs sociaux

1 000 opérations de rénovation énergétique

Près de 80 000 logements rénovés,
soit 50 logements par jour

2,6 Md€ TTC de travaux

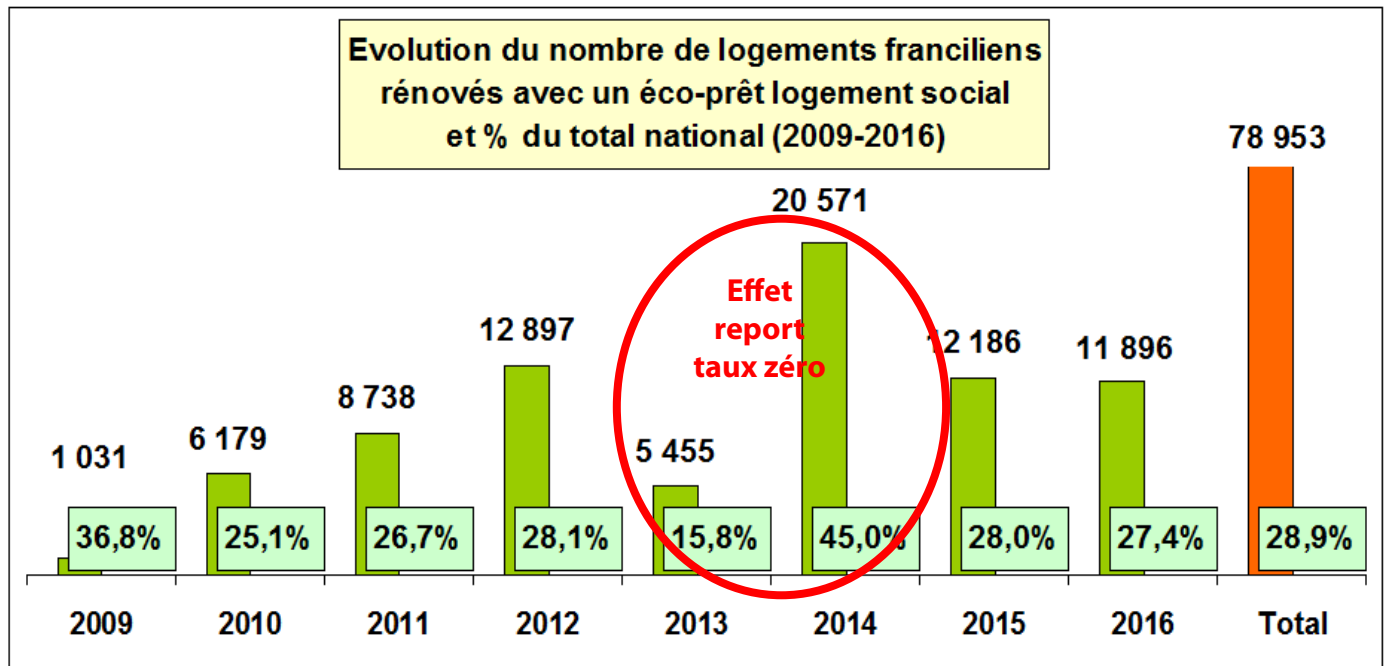
32 500 € par logement rénové

56 % de gain énergétique moyen

Une contribution au maintien ou à la création
de 3 000 emplois du bâtiment

1. ÉVOLUTION PLURIANNUELLE

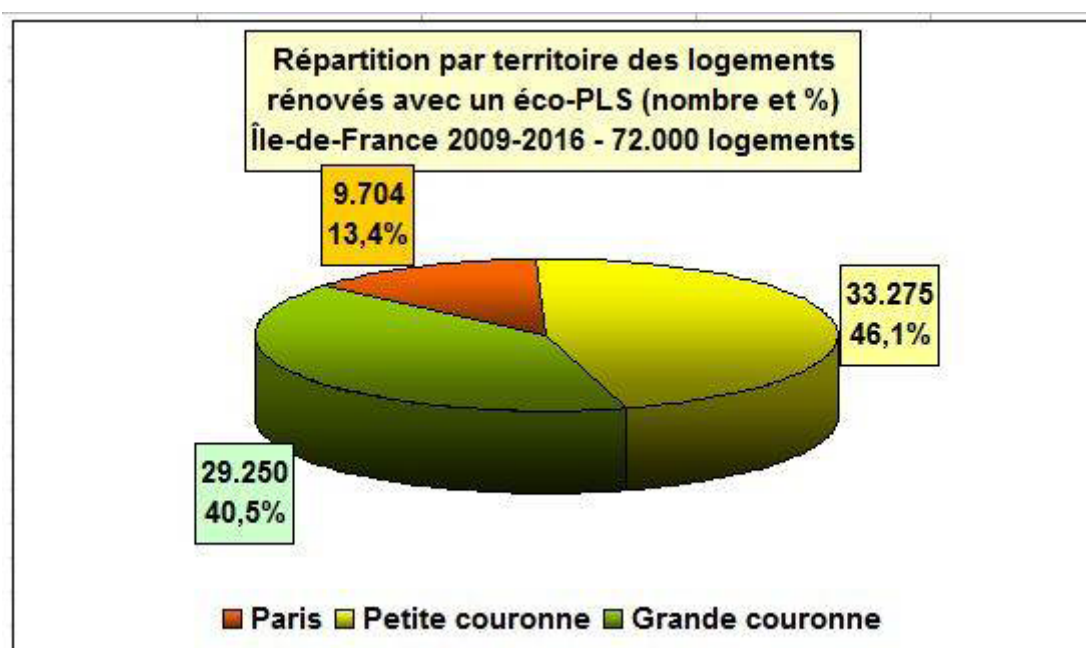
■ Graphique 1



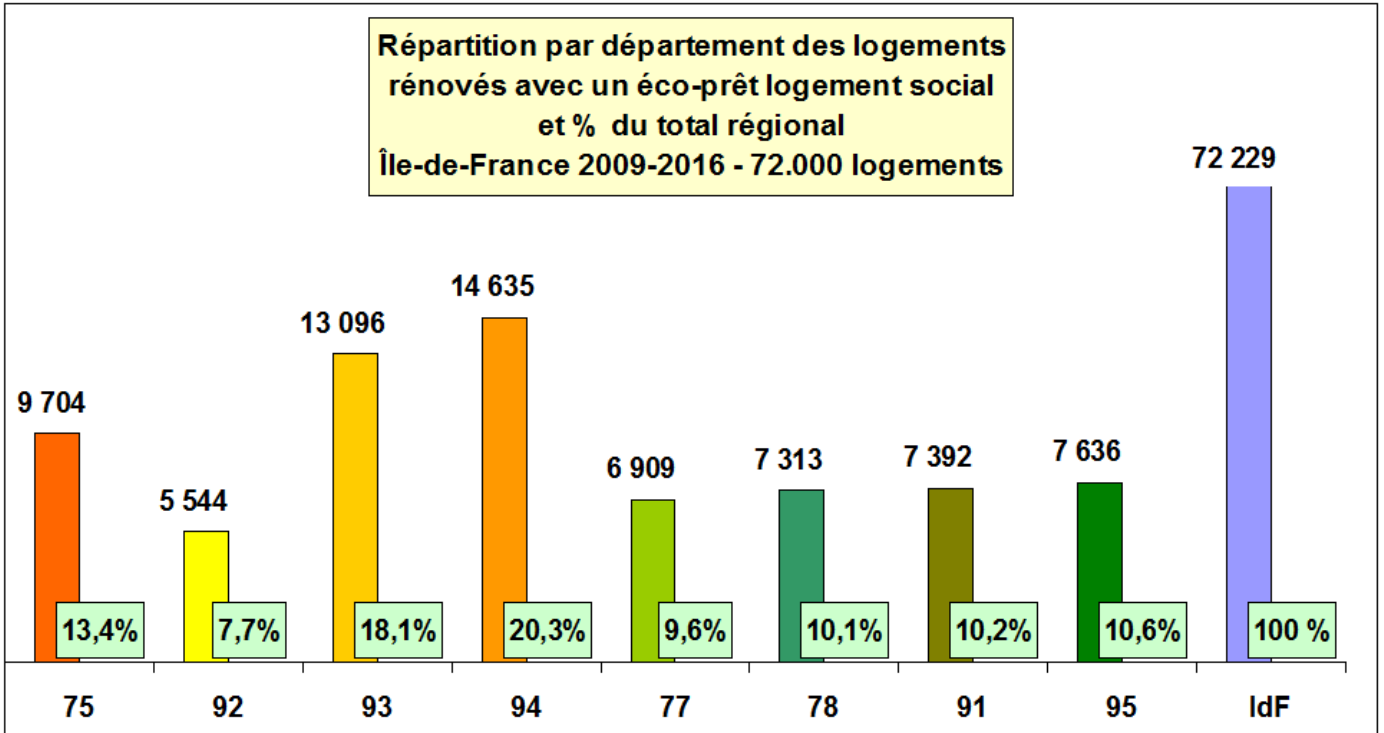
Lecture : la rupture observée en 2013 est due à un effet report sur 2014 à la suite de l'annonce du passage au taux zéro de l'éco-prêt à compter du 1er janvier 2014.

2. RÉPARTITION TERRITORIALE - FOCUS SUR 72.000 LOGEMENTS

■ Graphique 2

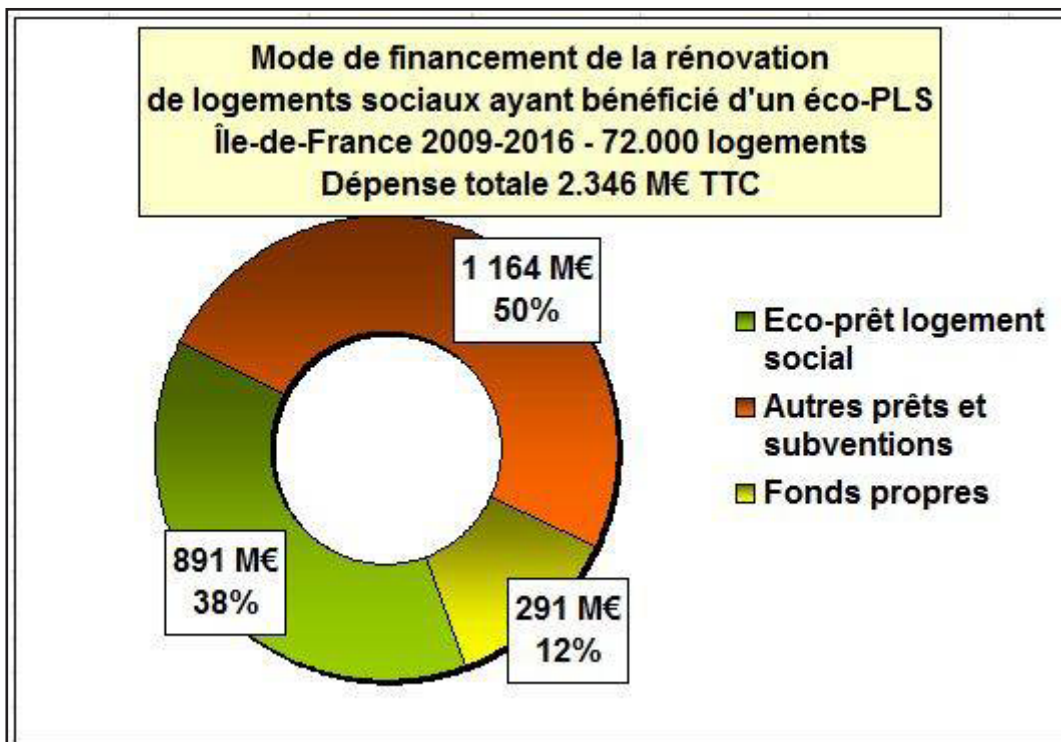


■ Graphique 3



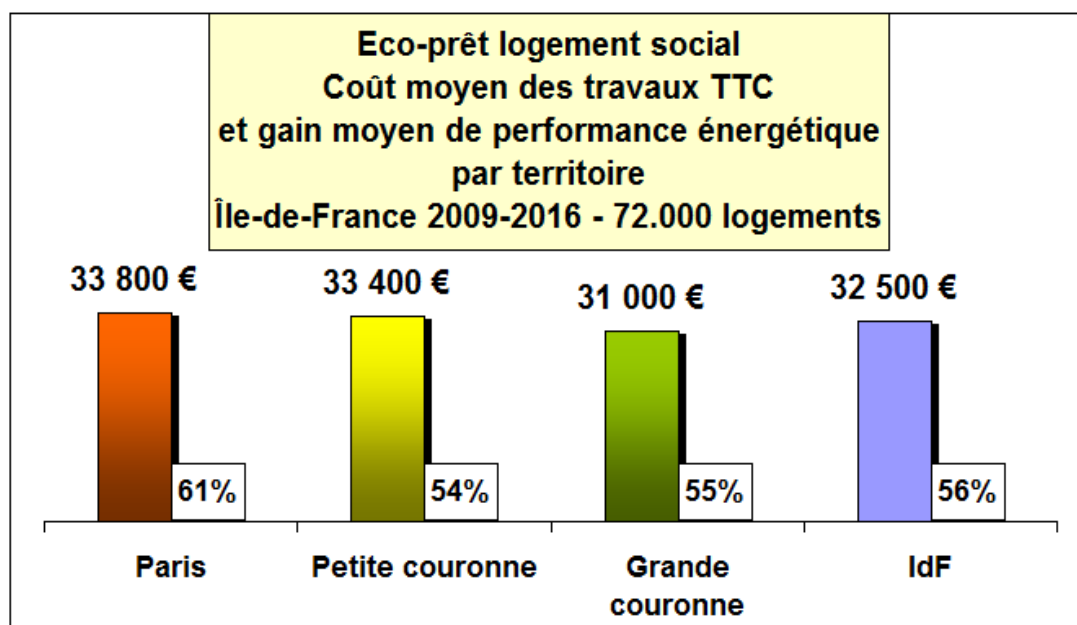
3. MODE DE FINANCEMENT – FOCUS SUR 72.000 LOGEMENTS

■ Graphique 4

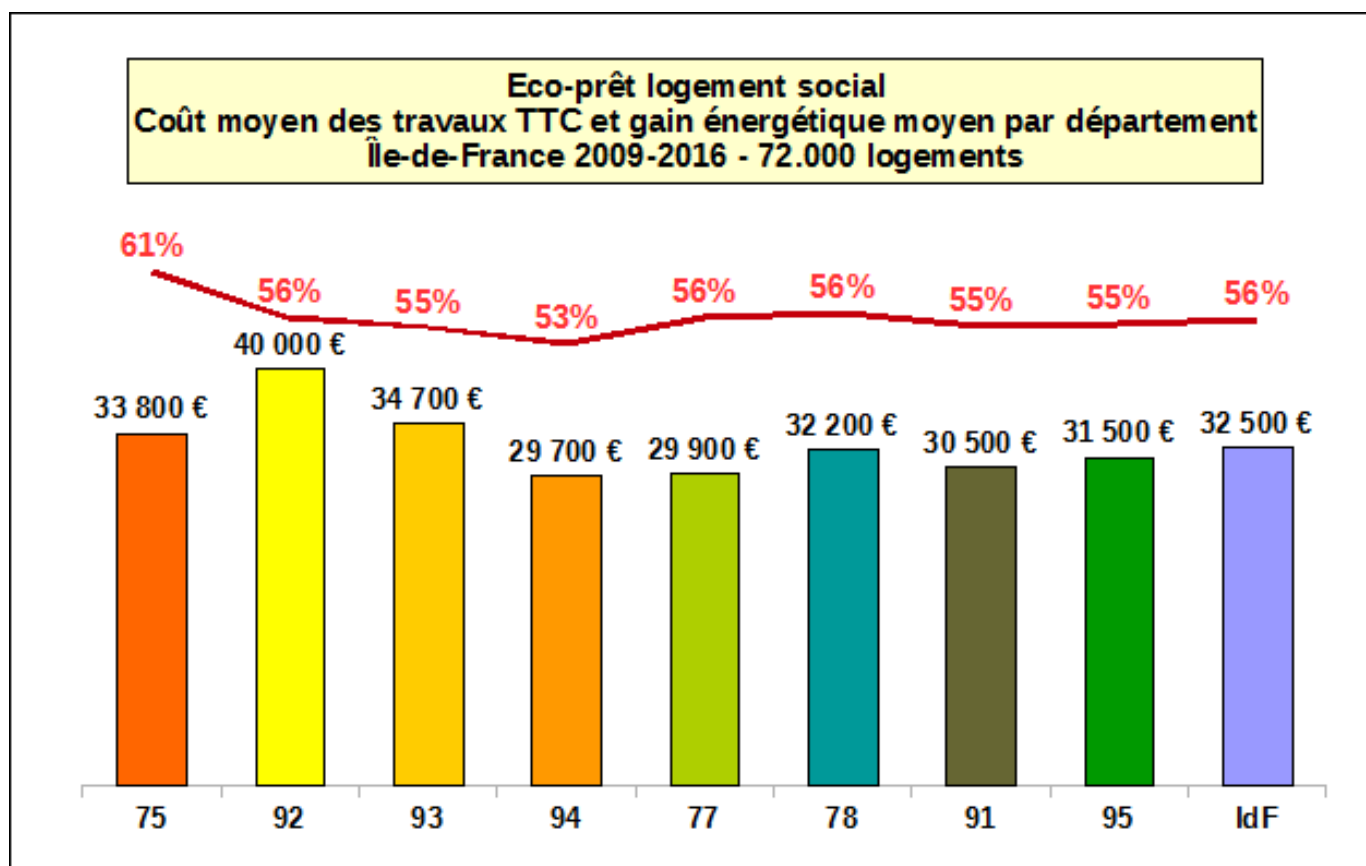


4. EFFICIENCE ÉCONOMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE – FOCUS SUR 72.000 LOGEMENTS

■ Graphique 5



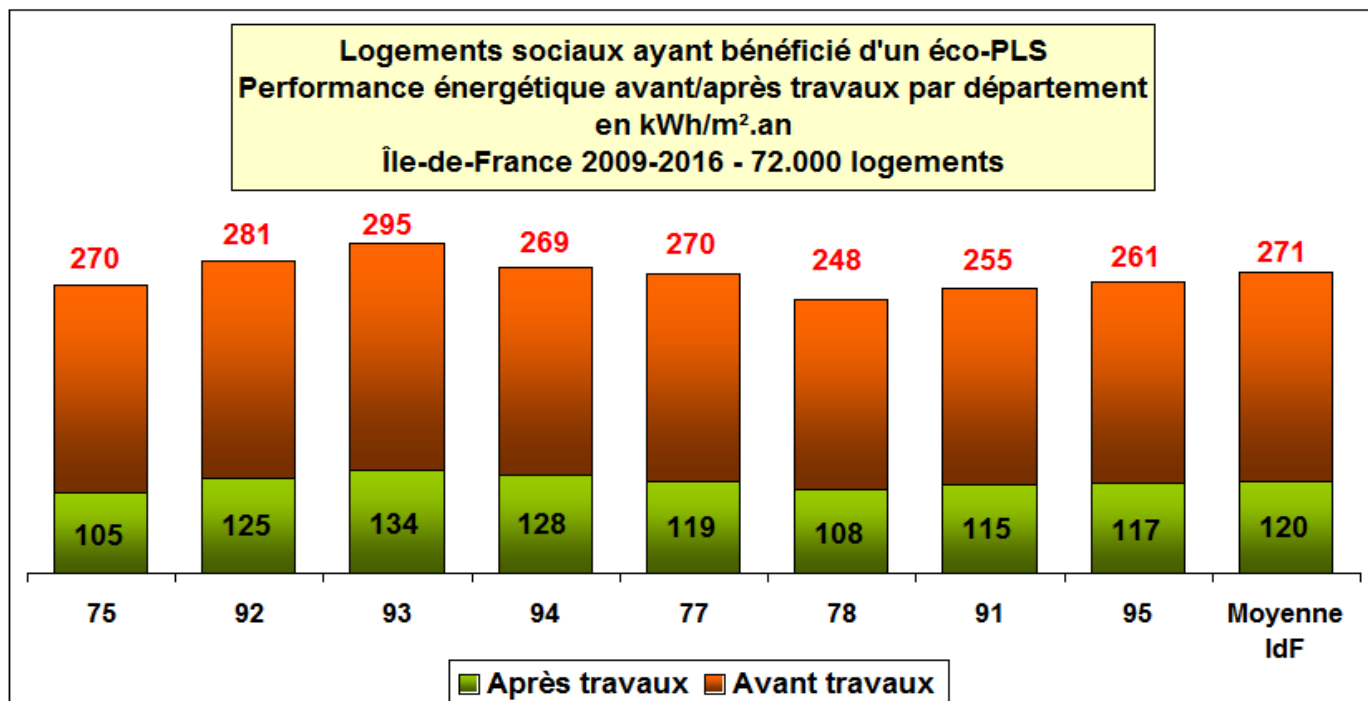
■ Graphique 6



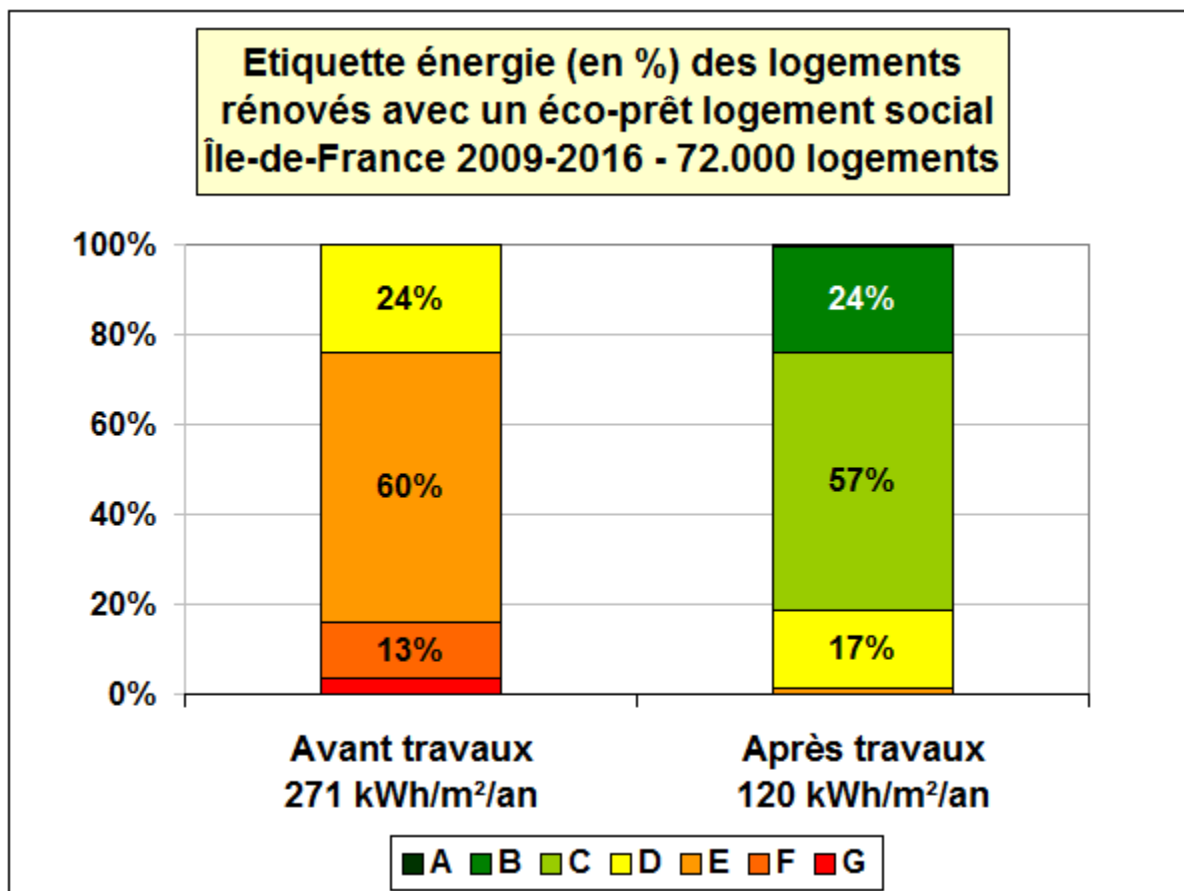
Le gain énergétique moyen obtenu à l'issue des travaux est de **56 %**.

Les logements rénovés sont passés, en moyenne, de la classe E à la classe C de l'étiquette énergie.

■ Graphique 7

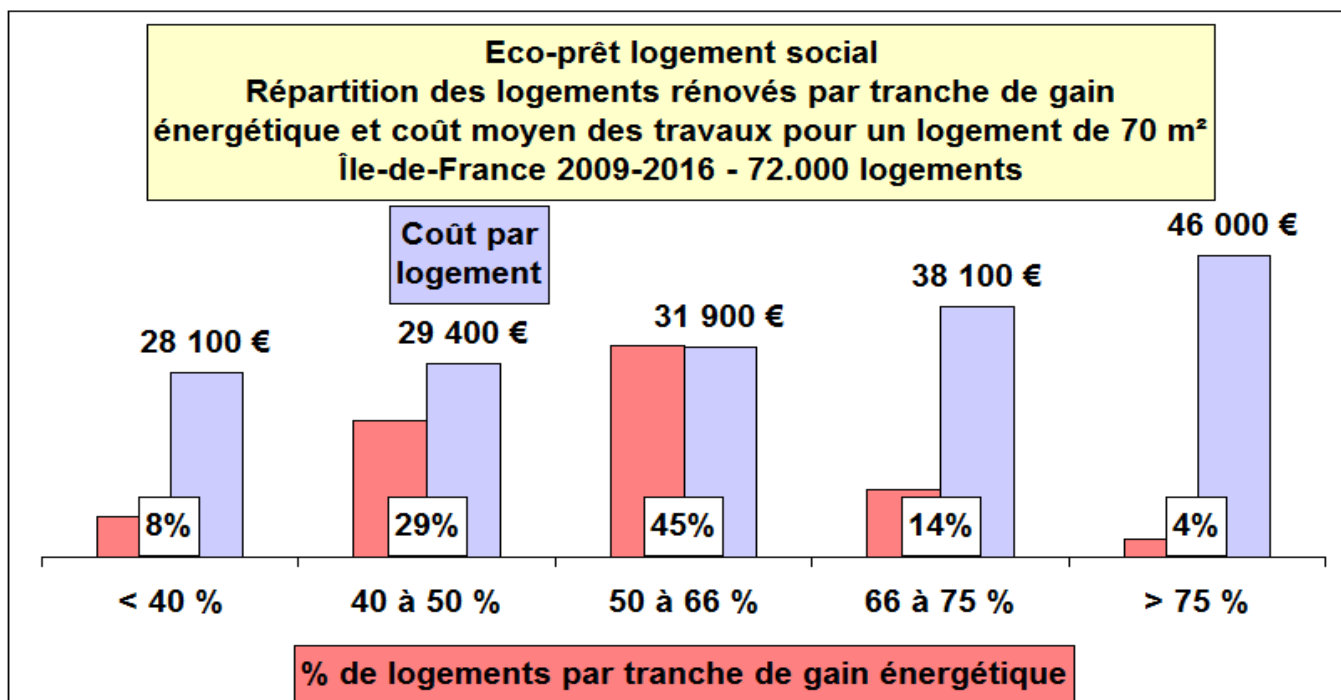


■ Graphique 8



Graphiques 9 et 10 : données calculées sur la base d'un logement de surface moyenne (70 m²), de manière à faciliter les comparaisons de coût.

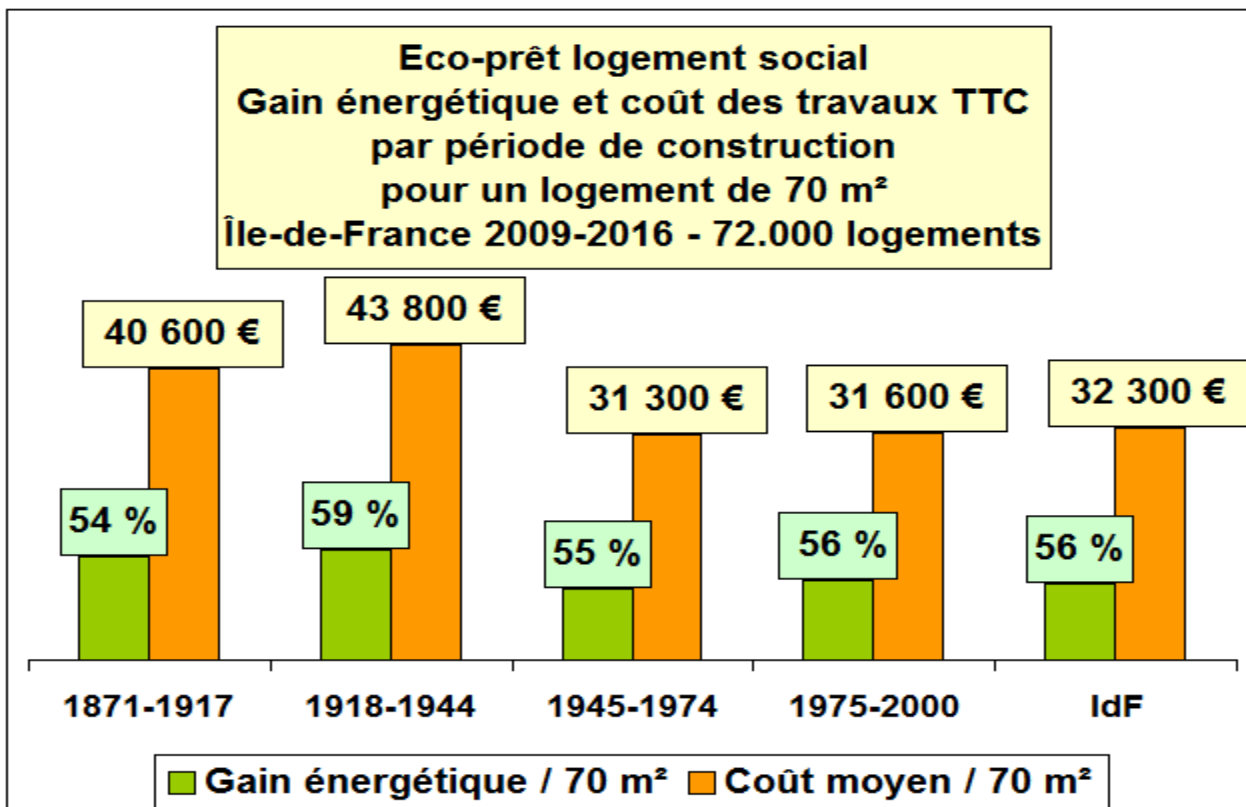
■ **Graphique 9**



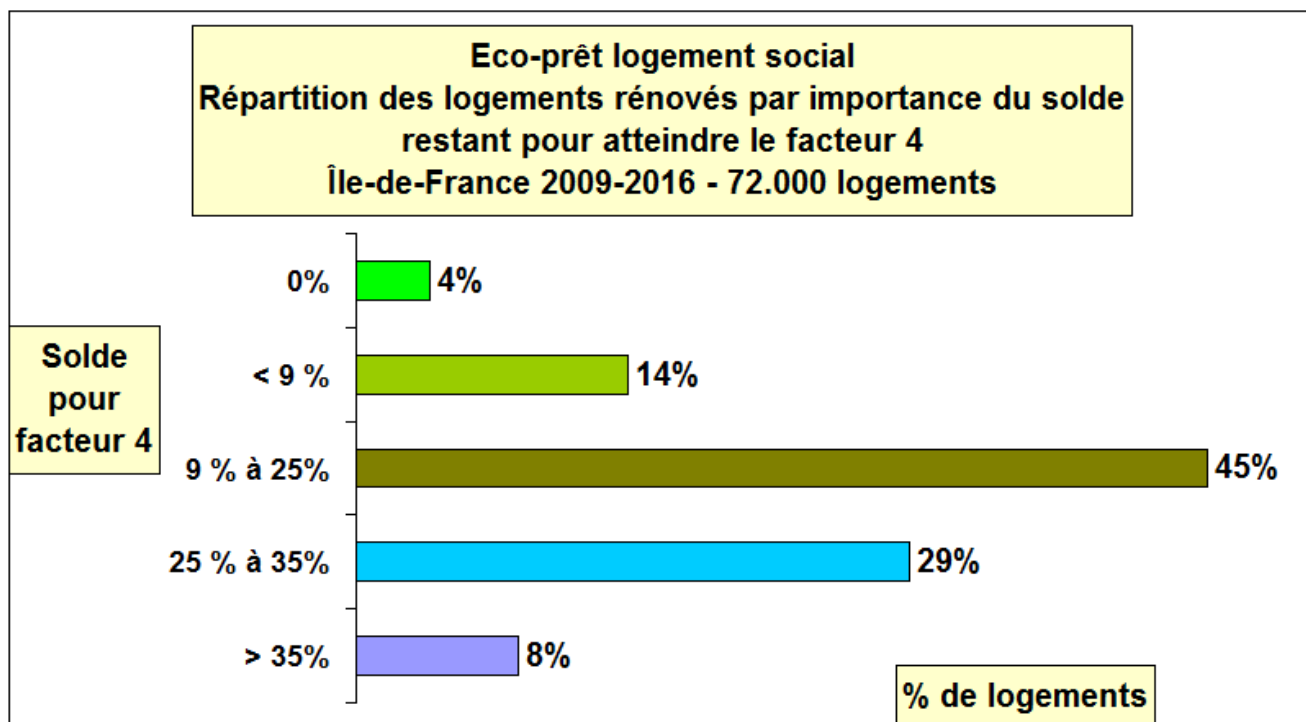
Lecture :

- 8 % des logements rénovés ont un gain énergétique inférieur à 40 % pour un coût moyen de 28 100 € pour 70 m² ;
- 45 % des logements ont un gain compris entre 50 et 66 % pour un coût de 31 900 € pour 70 m².

■ **Graphique 10**



■ Graphique 11



Lecture :

- 4 % des logements ont fait l'objet d'une rénovation atteignant ou dépassant le facteur 4 ;
- 14 % sont très proches d'une rénovation avec facteur 4 (à moins de 9 %) ;
- pour 45 % des logements rénovés, 9 à 25 % de gain énergétique supplémentaire sont nécessaires pour atteindre le facteur 4.

Rénovation énergétique des logements franciliens – Déjà paru

■ *Entreprises qualifiées titulaires de la mention « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE) - 18 mois d'évolution en Île-de-France, avril 2014 - octobre 2015.*

Date de parution : 14 octobre 2015.

Télécharger : <http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dans-le-batiment-un-actif-sur-5-travail-dans-une-a3652.html>

■ *Deux ans de crédit d'impôt développement durable (CIDD) en Île-de-France 2012-2013.*

Volume 1 - analyse des données et Volume 2 – annexes (tableaux)

Date de parution : 23 octobre 2015.

Télécharger : <http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/deux-ans-de-cidd-en-ile-de-france-2012-2013-les-a3689.html>

■ *Rénovation énergétique des logements en Île-de-France – Bilan pluriannuel des aides financières (2009-2015).*

Date de parution : 9 février 2016.

Télécharger : <http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/renovation-energetique-des-logements-en-ile-de-a3728.html>

■ *Trois ans de crédit d'impôt développement durable (CIDD) et transition énergétique (CITE) en Île-de-France 2012-2013-2014 - Focus sur la combustion au bois.*

Date de parution : 15 mars 2016.

Télécharger : <http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/chauffage-au-bois-c-est-le-moment-de-renouveler-a3750.html>

■ *Rénovation énergétique des logements et lutte contre la précarité énergétique en Île-de-France – Cinq ans de Programme Habiter Mieux (2011-2015).*

Date de parution : 5 août 2016.

Télécharger : <http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/cinq-ans-de-programme-habiter-mieux-2009-2015-a3863.html>

